

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social assurant à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

N° 109  
Avril 2019

# le libertaire

## revue de synthèse anarchiste

Créé par Joseph Déjacque en 1858 aux U.S.A. ( En Français ), repris par Sébastien Faure en 1895.  
Actuellement publié par le groupe Jules Durand et des individuels anarchistes.



## De quel communisme parle-t-on ?



**L**a nocivité du communisme étatique était déjà dévoilée dès le XIXème siècle.

Plus de cent ans après la Révolution d'octobre, le bloc communiste, qui naguère semblait inébranlable, s'est effrité puis effondré. Poutine, un ancien communiste et responsable du KGB, est même le parrain des extrêmes-droites en Europe. Les temps changent mais les pratiques demeurent les mêmes : soumettre le peuple afin qu'une minorité privilégiée puisse profiter du système.

Le communisme est mort ! proclame-t-on un peu partout. De savantes analyses et explications, des d Peut-on imaginer meilleure définition du stalinisme, du castrisme, du maoïsme...et de tous les autres régimes marxistes ? Proudhon n'avait pas manqué d'observer que la plus désastreuse combinaison qui puisse se former était celle réunissant le socialisme et l'absolutisme.

Que l'on vienne donc pas nous dire, maintenant, que l'échec du pouvoir communiste n'était pas prévisible. Les mises en garde abondaient... Une vingtaine d'années après Proudhon, Bakounine déclarait repousser énergiquement toute tentative d'organisation sociale ressemblant, de près ou de loin, au communisme d'Etat. Réglant son compte au marxisme, il déclarait, au Congrès de Berne, en 1867 : « Je déteste le communisme, parce qu'il est la négation de la liberté, et je puis concevoir rien d'humain sans liberté. Je ne suis point communiste parce que le communisme concentre et fait absorber toutes les puissances de la société dans l'Etat, parce qu'il aboutit nécessairement à la concentration de la propriété entre les mains de l'Etat, tandis que moi, je veux l'abolition de l'Etat, l'extirpation radicale de l'autorité et de la tutelle de l'Etat, qui, sous prétexte de moraliser et de civiliser les hommes, les a jusqu'à ce jour asservis, opprimés, exploités et dépravés. Je veux l'organisation de la société de bas en haut, par la voie de la libre association, et non de haut en bas, par le moyen de quelque autorité que ce soit. »

Voilà qui paraît assez clair. Et, pour plus de clarté encore, ajoutons que nous pourrions remplacer « communisme » par « socialisme » sans que la pensée de Bakounine en

soit altérée ou trahie. éductions et péroraitions définitives sur le sujet, enfoncent le clou et ne laissent aucun doute sur cette prétendue fin de l'histoire. Il ne resterait donc aucune alternative au système capitaliste, vainqueur du système bureaucratique communisme.

Eh bien non, les anarchistes prétendent que le communisme n'est pas mort. Pour la bonne raison qu'il n'a jamais existé dans aucun des pays se réclamant du marxisme-léninisme. Le Communisme- le vrai- c'est autre chose.

Aussi, chez les libertaires, si la déconfiture du bolchevisme a été accueilli avec soulagement et satisfaction, cette dernière ne constitue nullement un sujet d'étonnement. Nous ne reviendrons pas sur la répression qui s'abattit sur les anarchistes sous les régimes liberticides marxistes (pléonasme) dès le début de la Révolution russe avec un Trotsky, général de l'armée rouge, qui a militarisé le travail et fait massacrer les marins de Cronstadt... puis un Staline qui a parachevé le travail.

L'échec du communisme autoritaire était, en effet, historiquement prévisible. Il est la conséquence logique et inévitable d'une expérience vouée, dès son origine, à la faillite.

C'était écrit...70 ans avant la Révolution d'Octobre de 1917. La faillite du socialisme d'Etat était prévue...par Proudhon : De tous les préjugés, celui que les communistes caressent le plus est la dictature. Dictature de l'industrie, dictature du commerce, dictature de la pensée, dictature de la vie sociale et la vie privée, dictature partout tel est le dogme.(Système des contradictions économiques-1846)).

### *D'un communisme à l'autre.*

Pour le grand public l'erreur serait de croire- et les commentateurs politiques ne se font pas faute de propager et d'accréditer cette idée- que la déliquescence de l'expérience marxiste est la preuve a contrario que la seule organisation sociale et économique possible est celle du libéralisme à l'américaine (style Obama plutôt que Trump, moins présentable) et qu'il n'existe pas d'autre solution



possible et envisageable raisonnablement. Même si certains rêvent d'un capitalisme européen plus protectionniste.

Et certes, c'est bien le crime le plus funeste et le plus impardonnable des communistes et des socialistes autoritaires que d'avoir travesti, caricaturé, dénaturé et déprécié-peut-être même définitivement- les idéaux de socialisme et de communisme, mots magiques qui avaient suscité, naguère, tant d'espoirs chez les déshérités et les exploités. Ces termes, aujourd'hui honnis, symbolisant une des tyrannies les plus odieuses qui soient, pourront-ils un jour retrouver leur aura originelle ? D'autant que des personnes ayant pignon sur rue en 2019, comme l'ancien président François Hollande, s'ingénient encore à semer la confusion entre socialisme et sociale démocratie, puis à redéfinir à sa sauce le terme d'autogestion... Les mots et les idées, sous couvert de post-modernisme, sont détournés de leur sens premier.

A-t-on assez accusé les anarchistes d'être des utopistes. Mais faire croire, comme l'ont fait les marxistes, qu'une

autorité quelle qu'elle soit puisse conduire à l'édification d'une société humaine harmonieuse, n'est-ce pas là la plus néfaste des utopies ? Il n'y a pas d'autorité libératrice.

Comment les libertaires pourront-ils faire comprendre, désormais, à tous les « déçus du socialisme » qu'il existe une autre forme de communisme : le communisme libertaire ? Autant essayer de les convaincre de l'excellence de l'esclavage comme moyen d'émancipation, puisque pour tous ces désenchantés, communisme ne peut signifier que servitudes.

Et pourtant, débarrassé de ses connotations totalitaires, ce mot recèle des richesses méconnues...et malheureusement inexploitées. Mais il s'agit là, bien entendu, d'une toute autre forme de socialo-communisme, définie ainsi par Elisée Reclus : « Pour que le socialisme arrive à sa parfaite expression, pour qu'il sauvegarde à la fois les droits de l'individu et les droits de tous, il faut que chaque membre de l'association humaine se développe librement selon ses moyens et ses facultés, sans en être en rien empêché par la masse de ses frères ; il faut en même temps que le bien-être de tous profite du travail de chacun. »

Ainsi, mais seulement ainsi, le communisme peut être considéré comme la plus parfaite réalisation de solidarité sociale. Ce communisme-là unirait les idéaux du socialisme et de l'individualisme, comme l'énonçait le sage Han Ryner : « Le communisme sera libération et durable conquête de tous quand il s'appuiera consciemment sur l'individualisme. L'individualisme ne fleurira toute sa splendeur que dans une société librement communiste. »

Au lieu de laisser subsister toutes les tares autoritaire et celles du capitalisme sauvage, il constituerait une association des libertés collectives et individuelles, sans que l'une soit sacrifiée à l'autre.

Ce communisme-là porte un nom : ANARCHISME.

André et Micka



## **catastrophe de Notre-Dame, symbole de la faillite du patrimoine culturel français**



Nous, gilets jaunes de Damigny (61), sommes tristes d'avoir assisté au malheureux spectacle de l'incendie de la cathédrale Notre-Dame, à Paris. Comme beaucoup d'amoureux d'Histoire et de culture, en France et à travers le monde, nous mesurons les dommages irréparables et la perte qui vont s'ensuivre. Nous souhaitons voir reconstruire au mieux cet édifice qui, bien au-delà d'un ouvrage religieux, fait partie du patrimoine mondial de la culture.

Cependant, nous tenons à dire que ce qui s'est passé est l'affligeant symbole de la manière dont sont traités les tré-

sors culturels en régime capitaliste néolibéral.

Depuis des dizaines d'années, le patrimoine culturel, en tant que partie prenante d'un service public lui aussi maltraité, est l'objet d'un mépris, d'un laisser aller, d'une maltraitance insupportable. Plus aucun projet, plus aucun souffle, plus aucune politique sérieuse ne vient redonner vie et accroître ce qui fait aussi battre le cœur d'une société : l'art, la culture, la transmission de monuments qui témoignent de l'Histoire de l'humanité et de sa grandeur. Dans une société où seul le profit est roi, un patri-

moine qui ne rapporte pas – tel n'est pas son but – tombe en ruines, disparaît, sans même parfois que le plus grand nombre ne s'en aperçoive.

Notre-Dame doit être reconstruite, mais plus largement, l'art et la culture doivent retrouver la vie et s'offrir gratuitement à l'humanité. Des dizaines de milliers de sites doivent en France être restaurés, sauvés. Nous connaissons toutes et tous des ruines chargées d'Histoire(s) dont la vue nous attriste. Tout cela doit revivre.

Mais l'art est aussi vivant, et la danse, le chant, la musique, le théâtre, le cinéma doivent enfin être accessibles à toutes et tous. Ils ne doivent pas être réservés à une élite qui en a les moyens. De même l'enseignement de l'art doit trouver une place incontournable dans les programmes scolaires pour donner le goût à un peuple qui s'en écarte de découvrir sa culture et celle des autres.

Oui, tout cela coûte, et en régime capitaliste c'est donc sans intérêt car cela ne rapporte pas, ou peu. Et alors !

L'argent existe, nous gilets jaunes ne cessons de le rappeler. 4 milliards envolés du fait de la disparition de l'ISF, 40 milliards de CICE donnés sans contrepartie aux entreprises, plus de 100 milliards d'évasion fiscale que les bourgeoisies au pouvoir ne veulent pas aller chercher... Combien le patrimoine reçoit-il, face à ces sommes folles ? En plus du budget dérisoire d'un ministère couvrant

toutes les dimensions de la culture... notre patrimoine a bénéficié d'un loto qui aura apporté en tout et pour tout une quinzaine de millions !

Nous devons lutter pour imposer un réel financement de ce qui nous tient à coeur. Culture, services publics, fin de toute précarité, seuls nos combats nous permettront d'obtenir des résultats.

Mais nous ne nous leurrerons pas. Tant qu'existera le capitalisme la lutte sera constante pour voir nos désirs et nos besoins satisfaits. Avancées et reculs se succéderont sans cesse jusqu'à que nous réussissions à abattre le monstre capitaliste qui dirige nos vies et détruit le monde.

Quand nous triompherons, quand la démocratie, la vraie, directe, sans Etat, chefs ou représentants sera là, quand nous autogérerons nos vies et nos lieux de vies, alors nous déciderons de ce qui est nécessaire, vital, important. Alors les marchés, les profits et l'argent seront de lointains souvenirs.

Et l'humanité vivra dans l'âge de la culture, elle pourra se promener parmi tout son patrimoine en sachant qu'elle est belle, digne et qu'elle voit le monde sur les épaules des géants qui l'ont précédé.

Les gilets jaunes de Damigny

## Mouvement des Gilets Jaunes

« Nous Gilets jaunes, constitués en assemblées locales, réunis à Saint-Nazaire, les 5, 6 et 7 avril 2019, nous adressons au peuple dans son ensemble. À la suite de la première assemblée de Commercy, environ 200 délégations présentes poursuivent leur combat contre l'extrémisme libéral, pour la liberté, l'égalité et la fraternité.

Malgré l'escalade répressive du gouvernement, l'accumulation de lois qui aggravent pour tous les conditions de vie, qui détruisent les droits et libertés, la mobilisation s'enracine pour changer le système incarné par Macron. Pour seule réponse au mouvement incarné par les Gilets jaunes et autres mouvements de lutte, le gouvernement panique et oppose une dérive autoritaire. Depuis cinq mois partout en France, sur les ronds-points, les parkings, les places, les péages, dans les manifestations et au sein de nos assemblées, nous continuons à débattre et à nous battre, contre toutes les formes d'inégalité et d'injustice et pour la solidarité et la dignité.

Nous revendiquons l'augmentation générale des salaires, des retraites et des minima sociaux, ainsi que des services publics pour tous et toutes. Nos solidarités en lutte vont

tout particulièrement aux neuf millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté. Conscients de l'urgence environnementale, nous affirmons, fin du monde, fin du mois, même logique, même combat.

Face à la mascarade des grands débats, face à un gouvernement non représentatif au service d'une minorité privilégiée, nous mettons en place les nouvelles formes d'une démocratie directe.

Concrètement, nous reconnaissons que l'assemblée des assemblées peut recevoir des propositions des assemblées locales, et émettre des orientations comme l'a fait la première assemblée des assemblées de Commercy. Ces orientations sont ensuite systématiquement soumises aux groupes locaux. L'Assemblée des assemblées réaffirme son indépendance vis-à-vis des partis politiques, des organisations syndicales et ne reconnaît aucun leader autoproclamé.

Pendant trois jours, en assemblée plénière et par groupes thématiques, nous avons tous débattu et élaboré des propositions pour nos revendications, actions, moyens de

communication et de coordination. Nous nous inscrivons dans la durée et décidons d'organiser une prochaine Assemblée des assemblées en juin.

Afin de renforcer le rapport de forces, de mettre les citoyens en ordre de bataille contre ce système, l'Assemblée des assemblées appelle à des actions dont le calendrier sera prochainement diffusé par le biais d'une plateforme numérique.

L'Assemblée des assemblées appelle à élargir et renforcer les assemblées citoyennes souveraines et de nouvelles. Nous appelons l'ensemble des Gilets jaunes à diffuser cet appel et les conclusions des travaux de notre assemblée. Les résultats des travaux réalisés en plénière vont alimenter les actions et les réflexions des assemblées.

Nous lançons plusieurs appels, sur les européennes, les assemblées citoyennes populaires locales, contre la répression et pour l'annulation des peines des prisonniers et condamnés du mouvement. Il nous semble nécessaire de prendre un temps de trois semaines pour mobiliser l'ensemble des Gilets jaunes et convaincre celles et ceux qui ne le sont pas encore. Nous appelons à une semaine jaune d'action à partir du 1er mai.

Nous invitons toutes les personnes voulant mettre fin à l'accaparement du vivant à assumer une conflictualité avec le système actuel, pour créer ensemble, par tous les moyens nécessaires, un nouveau mouvement social, écologique, populaire. La multiplication des luttes actuelles nous appelle à rechercher l'unité d'action.

Nous appelons à tous les échelons du territoire à combattre collectivement pour obtenir la satisfaction de nos revendications sociales, fiscales, écologiques et démocratiques. Conscients que nous avons à combattre un système global, nous considérons qu'il faudra sortir du capitalisme. Ainsi nous construirons collectivement le fameux « toutes et tous ensemble » que nous scandons et qui rend tout possible. Nous construisons toutes et tous ensemble à tous les niveaux du territoire.

Le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple. Ne nous regardez pas, rejoignez-nous. »



## La réforme des retraites : les grèves d'août-septembre 1953

### Introduction

Depuis l'éviction des ministres communistes en 1947, les gouvernements successifs s'ingénient à trouver des remèdes au déficit chronique des finances publiques. L'instabilité gouvernementale ne permet à aucun président de conseil d'aller au bout de leur logique. Arrivé au pouvoir le 8 janvier 1953, René Mayer<sup>1</sup>, Radical-socialiste, devient président du Conseil après la chute du gouvernement Antoine Pinay<sup>2</sup>. Mayer tient quelques mois et son ministère tombe sur une demande de pouvoirs spéciaux en matière financière. Après une crise ministérielle d'une durée de 36 jours, le vendredi 26 juin 1953, Joseph Laniel<sup>3</sup> obtient l'investiture de l'Assemblée par 398 voix

1 René Mayer (1895-1972). MAYER René, MAYER Denise, René Mayer : études, témoignages, documents, Paris, Presses Universitaires de France, 1983, 398 pages.

2 Antoine Pinay (1891-1994). GUILLAUME Sylvie, Antoine Pinay ou la Confiance en politique, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1984, 231 pages

3 LANIEL Joseph, Jours de gloire et jours cruels : 1908-1958, Paris, Presses de la Cité, collection coup d'œil, 1971, 299 pages

contre 206. Le 11 juillet, cette dernière accorde les pouvoirs spéciaux (autorisation de légiférer par décrets) à son gouvernement, donnant ainsi à l'équipe gouvernementale toute latitude de reculer les limites d'âge pour obtenir la retraite, d'amender la Sécurité sociale, de revoir les règles de l'avancement des personnels civils et militaires, de « réviser » les industries nationalisées.<sup>4</sup>

Les travaux gouvernementaux provoquent un courant d'inquiétude notamment chez les fonctionnaires, qui ne veulent pas voir leur statut modifié. Mobilisés au départ pour obtenir le rétablissement de l'indemnité exceptionnelle de difficultés d'existence, se sentant déjà lésés dans leurs rémunérations, ils refusent dès lors de perdre leurs acquis statutaires d'autant que le triumvirat Laniel-Reynaud-Faure décide de passer en force, à la veille des vacances d'été, au-dessus des parlementaires et sans que les organisations syndicales soient conviées à donner leur avis. Pour l'historien, Michel Pigenet, le 4 août représente

4 BECKER Jean-Jacques, Histoire politique de la France depuis 1945, Paris, Armand Colin, Cursus, dixième édition, 2010, 278 pages

le point de départ de la grève des fonctionnaires : « Tout commence, le mardi 4 août, avec la journée d'action des fonctionnaires décrétée par l'U.G.F.F.-C.G.T., les autonomes et la C.F.T.C. Etendue aux services publics et de santé ainsi qu'aux P.T.T., l'initiative ne prévoit pas d'aller au-delà de courts débrayages à l'occasion de la présentation devant le Conseil supérieur de la fonction publique, d'une série de décrets concernant les agents de l'Etat. »<sup>5</sup>. La réunion du C.S.C.P. sera reportée in extremis au 7 août. Alors que les fédérations de fonctionnaires envisagent un mouvement de grève le 4 août, le soir même, les postiers de Bordeaux syndiqués à F.O. décident la grève illimitée. La Fédération des P.T.T. de F.O. généralise cette décision le lendemain. Le 7 août, une fois connues les mesures prévues par le gouvernement, la grève s'étend rapidement selon l'effet boule de neige. Les travailleurs des services publics poursuivent la grève : P.T.T., S.N.C.F., E.D.F., G.D.F. La grève d'août devient la première grève interprofessionnelle et intersyndicale d'importance lancée en France dans les services publics et nationalisés.

Partie de la base, la grève des postiers oblige les dirigeants syndicalistes à suivre et à étendre l'agitation.

A compter du 11 août, au Havre, le secteur privé s'associe au mouvement des fonctionnaires et si dans la nuit du 20 août, des accords mettent fin à la grève chez les fonctionnaires sur le plan national, la grève va se durcir au Havre, dans la métallurgie, les corderies et le Bâtiment. Elle durera 36 jours, ce qui fait de cette localité, un des points névralgiques de ce mouvement social en France<sup>6</sup>. Si bien des signes avant-coureurs menaçaient, rien ne laissait pourtant prévoir le déclenchement d'une telle crise sociale en pleine période estivale.

Notre approche, du plus important conflit social depuis 1936, nous conduira à étudier les prémices de la grève, les rapports de force entre syndicats, les querelles intestines au sein de chaque centrale syndicale locale, les raisons de la crise sociale, la grève interprofessionnelle et interconfédérale dans les services publics et l'échec de la grève dans le secteur privé, notamment au Havre. Nous aborderons, certes, le contexte national, mais privilégierons les ressorts même de la grève dans sa dimension locale. L'originalité des luttes havraises apparaît dans un contexte national chahuté. Localement nous trouverons une unité syndicale réalisée malgré les clivages liés à la scission et aux antagonismes de tendances. Nous nous appuyerons principalement sur les multiples rapports des renseignements généraux, des synthèses rédigées par la préfecture (Archives départementales de la Seine-Maritime) mais aussi sur la presse locale qui suit, au jour le jour, la grève au Havre.

5 Pigenet Michel, « La grève d'août 1953. Le social dans le politique. », dans *Historiens et géographes*, « La IV<sup>ème</sup> République », Juillet-Août 1997, n° 358 (deuxième partie), p. 169-184

6 Thèse d'Hélène Rannou : La permanence du syndicalisme révolutionnaire au Havre de 1892 à 1953 ?, Rouen, Université de Rouen, sous la direction de Yannick Marec, soutenue en décembre 2014, p.675

L'ampleur et la durée des mouvements de grève qui ont secoué la plupart des secteurs professionnels au Havre ont permis aux salariés de formuler des revendications purement professionnelles. Malgré des mesures d'intimidation, le mouvement s'inscrit dans la durée et bénéficie d'un large soutien populaire. Les grèves d'août 1953 représentent l'un des plus emblématiques conflits sociaux liés à « la réforme des retraites » d'autant plus intéressant que si le gouvernement choisit en premier lieu la fermeté, il est obligé d'abandonner cette réforme et le blocage des bas salaires, ce qui représente indéniablement une victoire pour les fonctionnaires. Il s'agit ici de restituer l'historicité de ces événements. La particularité des grèves havraises vient du fait que l'on assiste à un glissement d'une catégorie de vagues de grèves dans le cadre d'un conflit généralisé à un conflit localisé. D'une grève défensive de nature nationale et sociétale, on passe à une lutte de nature économique cantonnée à l'espace d'une localité. Si un niveau élevé d'organisation n'est pas toujours une condition nécessaire au succès de l'action collective, l'ampleur des grèves de l'été 1953 nous révèle un niveau élevé de la combativité, parfois spontanée des travailleurs, qui n'hésitent pas pour certains à appeler à la grève générale.

Quelles leçons peut-on tirer de cette grève, l'une des plus importantes que les travailleurs aient menée pendant la Quatrième République ? A noter que c'est la Fonction publique qui est au cœur de l'agitation sociale et de la grève générale de l'été 1953, moment pourtant peu propice à la tenue d'un mouvement social d'envergure, de nombreux salariés se trouvant en vacances. Partie de la base dans les P.T.T., de nombreux salariés vont imposer dans maintes entreprises une unité d'action : les clivages liés à la scission syndicale de 1947 vont s'estomper momentanément...le temps d'une grève.

*Une situation syndicale des plus complexes au Havre : état des lieux au premier trimestre 1953.*

*La C.G.T. : un syndicat de masse, incontournable*

Les archives nous livrent ici une anatomie des tendances politiques au sein de la C.G.T., qui lie une gerbe de sensibilités diverses recoupant les trois principaux courants du mouvement ouvrier : le socialisme, le communisme et le courant libertaire.

Début mars, l'U.S.H.<sup>7</sup> compte 25 196 adhérents répartis en 37 syndicats dont les plus importants sont ceux des marins et A.D.S.G.<sup>8</sup> (7 700 adhérents), des ouvriers portuaires (6 140 adhérents) et de la métallurgie (2 960 adhérents).<sup>9</sup> Vingt-cinq syndicats sont à direction communiste alors que 7 syndicats sont à tendance socialiste et 5 à tendance libertaire. Les communistes sont donc **largement majoritaires** en nombre de syndicats et si le

7 Union des Syndicats du Havre

8 Agents du service général (à bord)

9 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG Le Havre du 6/3/1953

secrétariat général est aux mains des syndicalistes libertaires, c'est que les communistes ne veulent pas revivre le scénario de l'entre-deux guerres. Pour rappel, en créant via l'Union départementale une deuxième Union locale C.G.T.U.<sup>10</sup> au Havre, en 1926, les communistes ont rejeté de facto les anarcho-syndicalistes havrais dans l'autonomie, la ville du Havre devenant le centre de l'autonomie en France avec pour pivot le syndicat des dockers. Les communistes, échaudés, ne veulent pas revivre cet épisode : « Seule, la crainte de voir les ouvriers portuaires quitter définitivement l'Union, incite les communistes à leur donner la majorité et à confier à l'un d'entre eux M. Louis Jochem<sup>11</sup>, ouvrier voilier, le Secrétariat Général »<sup>12</sup>. De plus cela traduit la tactique de Benoît Frachon<sup>13</sup> qui met en avant quelques militants non communistes aux postes de responsabilité afin de montrer que la C.G.T. n'a pas un profil monolithique.

La situation se complexifie avec un changement d'attitude des dirigeants du syndicat des marins et des A.D.S.G. Cette Union syndicale est constituée par la section des Inscrits Maritimes, à direction communiste, et la section des A.D.S.G., à direction socialiste. Or ces responsables se refusent à diffuser le journal de leur corporation Le Travailleur de la Mer où un article est consacré à l'éloge de Staline<sup>14</sup> à l'occasion de son décès. De même, ils répondent par la négative à une convocation de Legagneux, secrétaire général de l'Union départementale, qui les convie à « participer à des travaux de coordination entre diverses branches professionnelles, notamment, la métallurgie, la construction navale et la navigation ».<sup>15</sup> Ce refus est argumenté. D'une part Laureau et Favennec, secrétaires permanents, reprochent l'intervention du secrétaire de l'U.D. lors de l'affaire Mac Carran<sup>16</sup> : « ses interventions ne sont pas souhaitables dans une branche comme la nôtre »<sup>17</sup>. D'autre part, un conflit de personnes s'est instauré entre les dirigeants des Marins et ceux de la métallurgie et du Bâtiment : « Nous ne voulons pas qu'Eudier<sup>18</sup> et Dehays, avec qui nous avons eu de violentes altercations, lors du Congrès Départemental, viennent s'immiscer dans nos affaires. Peut-être désirent-ils s'occuper d'un syndicat où

10 C.G.T. Unitaire (à dominante communiste)

11 JOCHEM Louis (1901-1962). Il entreprend dès l'âge de 11 ans son apprentissage d'ouvrier voilier. Militant anarcho-syndicaliste, il succède à Henri Quesnel en 1951 au secrétariat de l'U.S.H. Havre Libre du 27-28/01/1962

12 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG Le Havre N° 4278-53/P1.M. du 9/12/1953

13 FRACHON Benoît (1893-1975). Secrétaire général de la C.G.T. de 1947 à 1967. Membre du bureau politique du Parti communiste français

14 Staline décède à Moscou, le 5 mars 1953

15 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Notes RG Le Havre des 28/2/ et 30/3/1953.

16 Loi de sécurité intérieure américaine empêchant toute personne communiste d'obtenir un passeport et/ou un emploi dans la fonction publique. Menédez Mario, « les lois américaines d'immigration et les réfugiés politiques dans la période de l'après-guerre : 1948-1958, dans Matériaux pour l'histoire de notre temps, 2000, n°60, p.57-60

17 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG Le Havre du 28/2/1953

18 EUDIER Louis (1903-1986). Métallurgiste et syndicaliste communiste C.G.T.U. puis C.G.T. Il devient secrétaire du syndicat unifié de la métallurgie le 20 février 1936. Déporté en Allemagne, le 6 juillet 1942. Elu député de Seine-Maritime le 2 janvier 1956. Il succède à Louis Jochem à la tête de l'U.S.H., en 1962

il y a vraiment des adhérents ? »<sup>19</sup>

L'Union syndicale des Marins et A.D.S.G. fait part aussi de son intention de ne pas participer au Congrès de la F.S.M.<sup>20</sup>, à Prague, arguant du fait que « les problèmes internationaux ne suscitent aucun intérêt sur le plan local »<sup>21</sup>. Le fait que le secrétaire des Inscrits Maritimes, militant communiste, entre en dissidence en refusant l'ingérence de l'Union Départementale et de responsables syndicaux politiques dans les affaires de son syndicat, peut changer la donne sur les délibérations du Comité de l'U.S.H. En effet, ses prises de position peuvent bousculer l'équilibre du Conseil d'Administration où siègent 8 communistes, 4 libertaires et 3 socialistes. En réalité aucun changement ne se produit ; le fait pour les libertaires d'être à la tête de l'U.S.H. n'empêche nullement les communistes d'appliquer leurs mots d'ordre. Il est significatif de constater que les dirigeants syndicalistes à tendances socialiste et libertaire, notamment les marins et les ouvriers portuaires, se désintéressent de l'activité de l'Union : « Il est à noter toutefois que l'absence habituelle des délégués socialistes et libertaires aux réunions du Comité Général et du Comité d'Administration, laisse pratiquement toute liberté d'action aux délégués communistes dans leur action à caractère politique »<sup>22</sup>

Un rapport de police nous indique que « Jean Le Gall<sup>23</sup> (anarcho-syndicaliste), Secrétaire du Comité Intersyndical des Organisations Ouvrières Portuaires du Havre (C.G.T.) favorise la propagande des organisations révolutionnaires anti-Staliniennes ». A cet effet il se fait livrer gratuitement une vingtaine d'exemplaires de l'organe mensuel Démocratie Proletarienne qu'il ventile aux militants syndicalistes connus pour leur tendance anti-stalinienne et notamment aux « dirigeants libertaires des syndicats portuaires ». <sup>24</sup>

En dépit d'une propagande intense, le meeting de commémoration des événements de février 1934 ne regroupe au Havre qu'une centaine de personnes. Les ouvriers ne répondent plus à l'appel de la C.G.T. perçue de plus en plus comme un instrument du Parti Communiste. Cette désaffection des travailleurs, doublée d'une volonté d'indépendance des deux plus importants syndicats de la place havraise inquiètent les dirigeants communistes à tous les niveaux. Les syndicalistes libertaires marquent

19 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG Le Havre du 28/2/1953

20 Fédération Syndicale Mondiale

21 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG Le Havre du 19/2/1953

22 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG N° 1104-53 Le Havre du 30/3/1953

23 E GALL Jean (1896-1956). A l'âge de 15 ans, il quitte la Bretagne et vient s'inscrire au bureau des ouvriers du port du Havre et se distingue dès lors dans les rangs des jeunesses syndicalistes. Secrétaire de l'U.S.H. de 1922 à 1939 et secrétaire de la Fédération des ports et docks de 1935 à 1946 à Paris. Il a consacré 45 ans de sa vie courageuse à la défense des travailleurs, sur tous les fronts de l'activité sociale. [...] Il est à l'origine de la convention collective des dockers. Havre Libre du 05/09/1956

24 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG Le Havre N° 554-53 P.R. du 17/2/1953

à plusieurs reprises leur désaccord avec les cégétistes, le syndicat des Marins refuse de voir l'Union départementale se mêler de ses affaires et celui des dockers manifeste son indépendance à toute occasion.<sup>25</sup>

Les initiatives prises sur le plan politique par les syndicalistes communistes créent un malaise dans leurs propres syndicats. La crise chez les marins s'accroît : « Après les dockers, la tendance libertaire gagne le syndicat des Marins du même port qui groupe 8 000 adhérents. Après quelques réunions orageuses ses dirigeants menacent de quitter la C.G.T. et de former un syndicat autonome ».<sup>26</sup>

Suite à l'envoi d'une circulaire de la Fédération Nationale des Ports et Docks invitant toutes les organisations à se faire représenter au prochain congrès de la C.G.T. du 7 au 12 juin à Paris, « Les syndicats portuaires d'ouvriers camionneurs et des magasins et entrepôts du Havre (dont les dirigeants sont de tendance libertaire) refusent de se faire représenter au prochain congrès de la C.G.T. ». Ces derniers arguent du fait que leur organisation ne dispose d'aucun fonds de caisse permettant l'envoi de délégués à Paris et que les travaux du congrès n'apporteront rien sur le plan de leur corporation : « Devant leur conseil d'administration, ils ont indiqué que les travaux de ce Congrès seront sans aucune portée sur le plan corporatif et que les fonds devant être dégagés de la Caisse syndicale pour le déplacement des délégués seront versés à la Caisse de solidarité ». Cette attitude équivaut à un refus catégorique d'assister au congrès confédéral qui abordera, selon les travailleurs portuaires, davantage les problèmes politiques que corporatifs.<sup>27</sup> Dans la métallurgie même, fief communiste indiscutable, des dissonances se font jour. Marcel Gavard, ancien délégué C.G.T. au Comité d'Entreprise des Chantiers Augustin Normand, soudeur à l'arc, écrit à Louis Eudier pour lui reprocher de mêler les revendications politiques aux professionnelles : « Après lecture de tracts distribués aux Chantiers et Ateliers Augustin-Normand<sup>28</sup>, nous tenons à vous informer que le mouvement revendicatif des soudeurs et brûleurs a été fait uniquement dans un but nettement déterminé. Nous vous demandons de ne pas vous servir de nos revendications en les unissant à d'autres qui ne nous concernent pas ».<sup>29</sup>

Les rapports entre les différentes tendances n'iront pas en s'améliorant tout au long de l'année puisque concernant le congrès qui se déroule les 12 et 13 décembre 1953, les dirigeants des marins et des ouvriers portuaires annoncent avant même le congrès qu'ils n'appliqueront pas la discipline syndicale et ne se sentiront pas tributaires des déci-

sions que prendra le congrès :

« Ils ont même précisé qu'ils entendaient conserver leur entière liberté en ce qui concerne les décisions que pourrait prendre l'Union Locale<sup>30</sup> ». Les socialistes et les libertaires remettent en cause l'activité politique de l'Union qui fait voter de nombreuses motions qui n'ont rien à voir avec l'action corporative : accords de Bonn et Paris, le rétablissement des relations commerciales avec l'U.R.S.S....<sup>31</sup>

### *Dissensions à Force Ouvrière et au sein de la C.F.T.C.*

Toutes les centrales syndicales havraises sont en proie à des divisions internes et externes. F.O. et la C.F.T.C. n'échappent pas à la règle.

#### **F.O. : un syndicat viscéralement anti-communiste**

Depuis octobre 1952, un conflit latent entre les trois permanents appointés de l'U.L. de F.O. mine la vie de l'organisation locale. Lucien Lhonorey, secrétaire général de l'Union, est en butte aux rivalités d'Adrien Marical, secrétaire adjoint et d'Henri Cloarec, secrétaire administratif. Adrien Marical s'occupe des métallurgistes et ses responsabilités s'exercent sur cinq départements. Henri Cloarec est à la tête de la section des marins et secrétaire adjoint de la Fédération des marins. Ces trois permanents s'attribuent respectivement les mérites de l'activité de l'Union des Syndicats F.O. au Havre et Cloarec et Marical convoitent le poste de Lucien Lhonorey. Le dénouement de cette mésentente verra une issue favorable pour Lhonorey suite à l'entretien qu'il a avec le secrétaire confédéral Bothereau, le 18 février 1953. Ce dernier lui donne instruction de reconstituer un nouveau bureau de l'Union et laisse à ses deux rivaux une compétence restant limitée aux branches auxquelles ils ont été affectés.<sup>32</sup> Lucien Lhonorey convoque une réunion le 19 février avec les dirigeants des sections syndicales qui approuvent sa gestion de l'Union. Il se fait élire secrétaire général avec un bureau entièrement dévoué à son action.<sup>33</sup>

Secrétaire adjoint de l'U.D., membre du Conseil d'Administration des Allocations familiales, membre dirigeant du Parti socialiste, il peut compter sur de nombreuses sympathies au sein de son organisation, ce qui lui vaut une victoire facile sur ses concurrents qui avaient initié les votes de tendances au bureau de l'Union avant d'être mis en minorité.

25 A.D.S.M. Z 1767 : Rapports Mensuels 1953(Février 1953). Rapport adressé par le Préfet de Seine-Inférieure à M. le Ministre de l'Intérieur.

26 A.D.S.M. Z 1767 : Rapports Mensuels 1953(Mars 1953). Rapport adressé par le Préfet de Seine-Inférieure à M. le Ministre de l'Intérieur.

27 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note R.G N° 1720-53 du 15 mai 1953

28 Les chantiers et ateliers Augustin-Normand étaient situés dans le quartier du Perrey au Havre

29 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953-Note R.G. 1355-53 du 16 avril 1953

30 Union locale C.G.T., synonyme d'Union des Syndicats du Havre (terme historique employé avant 1914)

31 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG Le Havre du 9/12/1953

32 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG Le Havre N° 551-53/De.J. du 17/2/1953

33 Thèse d'Hélène Rannou : La permanence du syndicalisme révolutionnaire au Havre de 1892 à 1953 ?, Rouen, Université de Rouen, sous la direction de Yannick Marec, soutenue en décembre 2014, p.683

F.O. compte 5 000 adhérents au Havre au 20 février 1953 L'Union des syndicats F.O. est composée de 28 sections syndicales : Personnel des Compagnies de Navigation, Marins et A.D.S.G., Métallurgie, Bâtiment, Employés, Travailleurs de l'Etat, Gaz et Electricité de France, Ouvriers Coiffeurs, Gardiens de phares, P.T.T., Douanes sédentaires, Police en tenue, Officiers de Port, Officiers de marine, Personnel du Port Autonome du Havre, Grutiers, Personnel des Ponts et Chaussées, Produits chimiques, Eaux minérales, Radios maritimes, Union Générale du Travail (Syndicat espagnol), Cheminots, Personnel municipal, Employés du Trésor, Personnel des Trolleybus et Autobus, Cadres, Voyageurs, Représentants, Placiers et Produits chimiques.<sup>34</sup>

Son syndicat le plus puissant est celui des services municipaux et hospitaliers du Havre : 650 syndiqués.

### La C.F.T.C. : un syndicat chrétien qui amorce sa mue

Au Havre, cette confédération n'a guère d'influence et compte 12 syndicats en octobre 1952. Nous n'avons pas le chiffre d'adhérents de l'UL, par contre nous savons que 4 689 salariés adhèrent à l'Union départementale auxquels s'ajoutent 722 fonctionnaires syndiqués chrétiens. Avec 24 syndicats sur une centaine que compte l'U.D., l'hégémonie est rouennaise.<sup>35</sup> L'arrivée de jocistes et de syndiqués ouvriers aux postes de responsabilité au sein de la C.F.T.C. de Seine-Inférieure produit un changement de mentalité. Les syndicalistes chrétiens s'opposent au capitalisme et au libéralisme économique. Ils avancent le thème du « socialisme démocratique » lors du congrès du 24 octobre 1953. A ce titre, « Nous apercevons là la politisation de la doctrine de l'U.D.-C.F.T.C. à cet égard très avancé sur le Bureau confédéral, et souvent en heurt avec lui ». <sup>36</sup> Deux tendances au sein de la centrale syndicale nationale se distinguent : « Conservateur » et « groupe Reconstruction ». <sup>37</sup>

### Le S.N.I. (Autonome) : un syndicat représentatif dans la corporation des enseignants du premier degré

Le puissant syndicat des instituteurs revendique 3800 adhérents sur le plan départemental et 650 au Havre. Le secrétaire départemental est Bernard Bruguet par ailleurs secrétaire du SNI havrais. Il est constamment en butte à Maurice Schlewitz, instituteur, secrétaire de la section Havre-Nord du Parti communiste et dirigeant de la F.E.N.-C.G.T. qui comptabilise 36 adhérents dans ses rangs. Les communistes représentent donc 5,5% des syndiqués du S.N.I. au Havre. Ceux-ci ne manquent pas une occasion de s'en prendre au secrétaire du syndicat et

essaient systématiquement de contrecarrer les décisions du Bureau syndical enseignant. D'où une guerre de communication incessante de part et d'autre. Par exemple, le S.N.I. appelle aux manifestations commémorant les événements de février 1934 mais refuse de participer au meeting qui doit se tenir à cette occasion. Les communistes invitent les instituteurs à assister à cette manifestation. Le Bureau du S.N.I. réplique en diffusant un tract non signé rappelant « le rôle des communistes et de la C.G.T. en 1934 » et en condamnant « les méthodes stalinienne qui foulent aux pieds les libertés et font de l'école un outil de propagande ». <sup>38</sup>

### Les prémices de la grève et une mobilisation prémonitoire

#### F.O. et C.G.T. : les meilleures ennemies

Les marins havrais se divisent à propos des nouvelles formalités à remplir prévues par la loi Mac Carran. Les deux tiers de l'équipage du paquebot « L'Île de France » (personnel hôtel et restaurant) ont répondu au questionnaire d'usage alors que la presque totalité des inscrits maritimes (Pont et machine) refuse de donner tout renseignement autre que ceux déclinant leur identité. <sup>39</sup>

Le clivage politique se répercute sur l'attitude à adopter vis-à-vis des formulaires américains à renseigner notamment sur la déclaration de l'appartenance syndicale. Les secrétaires du syndicat C.G.T. des marins prennent position et désavouent l'attitude hostile de l'un des délégués de bord du bateau précité : « Nous avons marqué notre réprobation dès l'application de la loi, par l'intermédiaire de l'équipage du Liberté. Il était inutile de poursuivre une action qui pourrait porter préjudice à l'ensemble de la Marine Marchande Française, alors que les équipages étrangers ne se sont pas montrés solidaires ». <sup>40</sup> Profitant de ces dissensions internes, Henri Cloarec, secrétaire fédéral adjoint du syndicat F.O. des Marins et A.D.S.G., rédige un tract où il dénonce la « C.G.T.K. » <sup>41</sup> qui tend à accréditer que tout l'équipage du « Liberté » est syndiqué à la C.G.T. : « La C.G.T.K. affirme en effet que 97% des effectifs de la Cie Générale Transatlantique adhère à son syndicat ; or aux dernières élections pour le renouvellement du Comité d'établissement, elle n'a obtenu que 1850 voix sur 3911 inscrits, ce qui fait moins de la moitié » et de préciser que le seul élu F.O. est embarqué sur le « Liberté ». Il fustige les « Staliniens locaux », « les Staliniens fossoyeurs du syndicalisme » pour conclure que les marins

34 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG Le Havre N° 594-53/ De.J. du 20/2/1953

35 Christian Jibaut, La C.F.T.C. en Seine-Inférieure (1919-1954)- IRED Rouen- Page 172.

36 Ibid

37 A.D.S.M. Z 1767 : Rapports Mensuels 1953

38 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG Le Havre du 7/2/1953

39 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG Le Havre du 30/1/1953

40 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG Le Havre du 30/1/1953

41 Le « K » est l'initiale de Kominform. Le Kominform est l'organisation centralisée du mouvement communiste international dans la période de 1947 à 1956.



ne sont pas communistes.<sup>42</sup>

L'Union locale F.O. poursuit sa propagande anti-stalinienne et attaque les « scissionnistes de la C.G.T. ». Dans un tract, elle rappelle notamment : « ... qu'en 1921 les positions politiques de ceux qui allaient faire la C.G.T.U. ont conduit à une scission syndicale... qu'en 1939 l'approbation par les mêmes, du Pacte Germano-soviétique, a entraîné une seconde dislocation de la Confédération... qu'en 1947 les tentatives de politisation de la C.G.T. par les militants communistes eurent pour résultat une 3ème scission syndicale ». <sup>43</sup> Le 17 février, l'Union des Syndicats F.O. fait distribuer un tract traitant de l'unité syndicale et ironise à propos de la conception cégétiste de celle-ci. S'adressant aux travailleurs havrais, F.O. déclare : « Vous savez maintenant et mieux qu'avant :

1°- Que les Communistes tiennent en main la C.G.T.

2°- Que pour eux UNITE D'ACTION veut dire absorption pure et simple des syndicats non cégétistes. » et de s'appuyer sur le journal L'Humanité du 5 décembre 1952 pour corroborer leurs dires.<sup>44</sup>

Une proposition d'unité d'action émanant de la section C.G.T. de la S.C.A.N. est refusée par la section F.O. de l'usine au motif que la C.G.T. est dirigée par les communistes qui « reprennent tous les mots d'ordre du Parti Communiste, sur le plan Marshall, la Paix, l'Indépendance Nationale, le commerce avec la Russie etc. ». Pourtant, dans un tract adressé aux travailleurs de l'usine le 15 avril 1953, F.O. reconnaît la nécessité de l'unité des salariés pour lutter sur le plan économique de l'entreprise qui « serait facile à réaliser si le mouvement ouvrier n'était pas gangréné par le Stalinisme » et les responsables de F.O. invitent les ouvriers de la S.C.A.N. « à quitter le sillage des Staliniens qui sont la cause de la division de la classe ouvrière ». <sup>45</sup>

Des actes isolés traduisent aussi une focalisation de haine vis-à-vis des communistes. Sur le terre-plein, derrière le Cercle Franklin, un incendie détruit le baraquement du parti communiste.<sup>46</sup> Il y avait à l'intérieur des machines à écrire, quelques meubles, des archives, des banderoles et drapeaux et toute une documentation de valeur. L'incendiaire n'est autre qu'un délégué F.O. des tramways : « Dans la nuit du 24 au 25 juin, un incendie, dû à un acte de malveillance, a détruit le baraquement du Parti Communiste au Havre. L'auteur de l'incendie, chauffeur à la Compagnie Générale des Tramways, est secrétaire de la section

syndicale F.O. du Personnel des Tramways, et Membre de « Paix et Liberté ». Au cours de l'interrogatoire, il a déclaré qu'excité par la boisson, il a agi pour se venger des menaces et des coups que lui ont fait subir des éléments communistes ». <sup>47</sup>

L'attitude des communistes dans les pays de l'Est apporte de l'eau au moulin de F.O. La répression en Tchécoslovaquie s'accroît contre l'absentéisme au travail et les changements d'emplois trop fréquents. A cet effet pour respecter le plan quinquennal notamment dans la région minière et industrielle d'Ostrava, « 4 000 fonctionnaires syndicaux seront envoyés pour redresser la situation ». « Les sanctions auront un caractère rééducatif et permettront au coupable de réfléchir à la nocivité de ses actes et de reprendre sa place dans le travail commun pour l'édification du socialisme ». <sup>48</sup>

Dans la nuit du 14 au 15 juillet, F.O. fait apposer sur les murs du Havre plusieurs dizaines d'affiches « La grève est l'arme des travailleurs » suite aux émeutes de Berlin-Est. L'affiche souligne le caractère anti-ouvrier de la politique russe et indique que les tanks russes ont tiré sur les travailleurs allemands en faisant de nombreuses victimes. De nombreux tracts intitulés « En démocratie populaire, la dictature du Proletariat est contre le droit de grève » sont distribués ainsi que d'autres au titre de « La révolte des meurt-de-faim ». <sup>49</sup>

Parallèlement à l'attaque frontale menée contre la C.G.T., F.O. se tient résolument à l'écart des activités politiques. Malgré cette attitude qui pourrait s'avérer payante, elle pâtit d'un manque d'autorité parmi les travailleurs à cause des conflits de personnes qui minent depuis des mois les instances dirigeantes de l'Union locale. Ainsi F.O. n'apparaît pas comme l'organisation syndicale la plus à même de rassembler les travailleurs étant incapable elle-même de montrer l'exemple. Quant à la C.F.T.C., « L'activité de ce syndicat a été nulle pendant ce mois ». Ce syndicat se montre cependant plus enclin à l'unité d'action avec la C.G.T. que F.O., toujours opposée à celle-ci par principe.<sup>50</sup> Mais d'un point de vue global, au Havre, les conflits du travail demeurent rares en raison des difficultés qu'éprouvent les ouvriers.

L'usage d'un manque de locaux syndicaux ne facilite pas la tâche des militants. L'Union locale F.O. ne dispose que d'une salle dans les locaux de la Bourse du Travail alors que de son côté la C.G.T. dispose de la presque totalité de Franklin. Elle sollicite par conséquent l'attribution de salles de permanences à la Bourse du Travail. <sup>51</sup>

42 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG Le Havre du 24/1/1953

43 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG Le Havre du 21/1/1953

44 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953-Note R.G. N° 551-53 du 17/2/1953

45 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953-Note R.G. N° 1324-53 du 15 avril 1953

46 Havre Libre du 26/6/1953

47 A.D.S.M. Z 1767- Rapports mensuels- Juin 1953

48 Havre Libre du 30/6/1953

49 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note R.G. N° 2587-53 du 15/7/ 1953

50 A.D.S.M. Z 1767- Rapports mensuels de mars 1953

51 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note R.G. N° 2587-53 du 17/7/ 1953

## *Les instituteurs et les municipaux, les premiers à se mobiliser contre les projets du gouvernement Mayer.*

Le 5 février, la Fédération de l'Éducation Nationale tient une réunion d'information dans la grande salle des Fêtes de l'Hôtel de ville de Rouen devant un auditoire de 500 personnes. C'est un véritable succès sachant que des réunions similaires se sont tenues auparavant au Havre avec 300 enseignants, à Dieppe avec 200 enseignants et à Fécamp devant 60 instituteurs. Les intervenants dénoncent « le statut de régression » contenu dans les projets du gouvernement et invitent à « provoquer un mouvement d'opinion ».

Ils s'élèvent contre des mesures « qui feraient de la Sécurité Sociale étatisée, une entreprise dont la gestion serait désastreuse » et protestent « contre le projet du Gouvernement tendant à reculer l'âge de la retraite ». A noter qu'en France, 400 réunions semblables se tiennent à l'initiative de la Fédération syndicale.<sup>52</sup>

Les employés municipaux C.G.T. du Havre se réunissent en Assemblée générale à la Bourse du Travail, le vendredi 20 février, au nombre de 250. Bosquier, le secrétaire du syndicat, fait adopter une résolution protestant contre le recul de l'âge pour la retraite. Il dénonce le projet de loi et parle « du caractère anti-social de cette mesure qui risque d'aggraver le chômage en maintenant en place des fonctionnaires qui dégagés des cadres permettraient de recruter d'autres éléments de la population ». Il propose de défendre les acquis sociaux, les conquêtes sociales en péril et assimile ce projet de Mayer à du vol « puisque les retenues pour la retraite se trouveraient augmentées d'un nombre d'années correspondant au recul de la limite d'âge ». <sup>53</sup>

Au cours du mois de mars, l'activité syndicale s'est intensifiée dans tous les domaines et sur des mots d'ordre corporatifs : « Les différentes organisations, surtout la C.G.T. essaient de reconquérir leur audience auprès des travailleurs qui, menacés par le chômage et bien souvent lassés de l'agitation entretenue par les responsables de certains syndicats, hésitent à suivre les mots d'ordre ». <sup>54</sup>

La C.G.T. porte donc tous ses efforts de propagande sur le plan professionnel pour retrouver l'écoute des salariés d'autant que les arrêts de travail proposés dans les entreprises à comité cégétiste sont peu suivis : « Déjà, à l'occasion de la mort de Staline, elle avait organisé quelques réunions et arrêts de travail symboliques, qui n'ont eu qu'un succès relatif ». <sup>55</sup>

## *Dans le secteur privé, la mobilisation s'effectue d'après d'autres thématiques.*

Le jeudi 2 avril, Louis Eudier, secrétaire du syndicat de la métallurgie havraise, ancien déporté, appelle les métallurgistes à un meeting au Palais des Expositions :

- « -Pour la libération des emprisonnés ;
- Pour la semaine de 40 heures payée 48 ;
- Pour les 15% d'augmentation sur les salaires réels ;
- Pour le Commerce avec tous les pays. »

Les militants communistes via la C.G.T. amalgament les revendications salariales et politiques. Eudier dénonce les dépenses militaires qui préparent « une troisième guerre mondiale contre les pays où l'on construit le Socialisme ». <sup>56</sup>

Trois cents soudeurs havrais ont cessé le travail le mercredi 8 avril, pour faire aboutir leurs revendications :

- Reconnaissance du « coup d'arc » comme maladie professionnelle ;
- Demande d'être classés comme ouvriers professionnels 3<sup>e</sup> catégorie.<sup>57</sup>

Le syndicat du Bâtiment et des Travaux publics organise une journée nationale « revendicative de printemps », le 15 avril. Son homologue havrais invite les ouvriers, chômeurs et sinistrés à participer à cette journée. Un arrêt de travail est prévu à 15 heures et un meeting à compter de cette heure est proposé au Palais des Expositions. Le tract de la C.G.T. havraise insiste sur le fait que les salaires n'ont pas été relevés depuis le 30 septembre 1951 et que bon nombre de sinistrés vivent encore dans des « Camps de baraques ». Un appel à se syndiquer à la C.G.T. est lancé aux « 9 000 gars du Bâtiment » du Havre. Au blocage des salaires ouvriers est opposé le luxe insolent des patrons : « Et pourtant, eux, vos Patrons, peuvent agrandir leurs Entreprises, renouveler leurs voitures déjà luxueuses par d'autres qui le sont plus encore. La Patronne porte manteau de fourrure rare et les mômes sont nippés. Et chez vous l'on s'inquiète de tout ce qui s'use...chaussures et vêtements déjà rapiécés ». <sup>58</sup>

## *Volonté gouvernementale de réduire les dépenses publiques*

René Mayer veut mettre un terme à l'accroissement des dépenses publiques. Sous la présidence de Vincent Auriol, le Conseil des ministres se réunit le mercredi 15 avril 56 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953  
57 Havre Libre du jeudi 9 avril 1953  
58 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953-Note R.G. 1274-53 du 11 avril 1953

52 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG Le Havre du 5/2/1953

53 A.D.S.M. Z 1649 : Archives syndicales 1953- Note RG Le Havre N°643-53 du 23/2/1953

54 A.D.S.M. Z 1767-Rapports mensuels- Mars 1953

55 A.D.S.M. Z 1767-Rapports mensuels- Mars 1953

afin de :

- Procéder à la révision des évaluations des dépenses et recettes de l'exercice 1953 ;

- Fixer un plafond aux dépenses publiques de l'exercice 1954.

Il est décidé de mettre un terme à la courbe ascendante des charges publiques dont la progression constante depuis 1950 inquiète : « 1950 : 2422 milliards, donnant lieu à une impasse de 345 milliards ; 1951 : 2 910 milliards et 398 milliards de déficit ; 1952 : 3720 milliards entraînant un déficit de 793 milliards ; 1953 : 3831 milliards (dont 80 de blocage sur ce dernier, 36 milliards de crédits ont même été effectivement annulés). »<sup>59</sup> A la fin du mois de mars 1953, 127 milliards de plus que l'année précédente à la même période sont sortis, le Conseil des ministres estime que des mesures d'assainissement s'imposent car la trésorerie se trouve épuisée au début de l'année.<sup>60</sup>

### *Renault : un foyer ouvrier contestataire.*

Le 16 avril, 5 000 ouvriers des usines Renault de Billancourt sont en grève. Le syndicat Indépendant Renault distribue des tracts et appelle les ouvriers de la régie à se solidariser dans l'action avec les grévistes. Les revendications portent sur l'augmentation des salaires et la demande d'une réunion de la Commission des conventions collectives.<sup>61</sup>

Le 21 avril 1953, la direction de Renault décide de licencier momentanément 2500 ouvriers. Dans un communiqué C.G.T., C.F.T.C., F.O. et le S.I.R., les syndicalistes indiquent qu'« aucune pression n'a pu ébranler le bloc solide des grévistes du département 74 » et que « les femmes sollicitées pour remplacer les grévistes...ont rejoint le Comité de grève ». <sup>62</sup>

Cette grève est analysée comme un potentiel prélude d'agitations sociales. De fait outre les perturbations enregistrées à la régie Renault, des conflits éclatent dans les transports parisiens, les arsenaux, l'hôtellerie, les compagnies de tramways de province, les chemins de fer.<sup>63</sup>

Deux cent cinquante ouvriers sur 40 000 bloquent la chaîne de montage des 4 CV. En occupant cette position-clé, tous les autres secteurs dépendant de ce secteur sont engorgés. La direction décide de mettre 10 000 ouvriers en chômage total ou partiel. A noter que l'atelier de sellerie, à l'origine de la grève est considéré comme un « bastion » du Syndicat indépendant Renault.<sup>64</sup> Suite à l'occupation de certains ateliers, trois délégués de chez Renault

<sup>59</sup> Havre Libre du 16 avril 1953

<sup>60</sup> Ibid

<sup>61</sup> Havre Libre du 17 avril 1953

<sup>62</sup> Havre Libre du 22 avril 1953

<sup>63</sup> Havre Libre du 27 avril 1953

<sup>64</sup> Havre Libre du 28 avril 1953

sont écroués après une plainte de la Régie Renault pour « violation de domicile ». <sup>65</sup>

### *Elections municipales au Havre*

Sur la liste de Rénovation municipale (liste socialiste avec Monguillon, Binot, Osmont...) du 21/4/1953, on trouve encore, un vieux militant syndicaliste, François Montagne. <sup>66</sup> Les résultats définitifs pour Le Havre donnent une majorité de voix et de sièges à la liste de Pierre Courant. <sup>67</sup>

Voici la déclaration de Monguillon, porte-parole du groupe S.F.I.O. : « Le scrutin du 26 avril, au Havre, impose à chacun les constatations suivantes : 45% des suffrages se sont portés sur la liste des Indépendants et du R.P.F., tandis que 37% sont allés à la liste du Parti Communiste. Autrement dit une majorité incontestable de nos concitoyens- soit 55% contre la gestion Pierre Courant et 63% contre la présence d'une municipalité René Cance (communiste) à l'Hôtel de Ville- s'oppose à l'élection des uns et des autres. » <sup>68</sup>

Pour Cance, la majorité des électeurs havrais est hostile à la politique gouvernementale et à la gestion de P. Courant : « 44% des voix, seulement, dit M. Cance, sont allés à la liste Courant-R.P.F., tandis que les 56% restant sont allés aux quatre autres listes, aussi les élus communistes, socialistes et de la liste d'Action populaire et familiale peuvent-ils, s'ils s'unissent, installer une administration municipale qui poursuivrait une politique conforme au vœu de la masse.

Nous ne vous demandons pas de penser comme nous, poursuit M. Cance, mais nous continuons à croire que nous pouvons ce soir nous mettre d'accord sur des objectifs qui nous sont communs : construction de maisons à la portée des petits salaires, aide aux vieux, aux chômeurs, à la famille, à la jeunesse, et à lutte pour la défense de la paix, qui seule peut donner un renouveau d'activité à notre port ». Le Parti communiste sent que la victoire lui a échappé de peu et qu'en réalisant l'unité avec les socialistes, il a des chances de l'emporter au prochain scrutin. P. Courant souligne que parmi toutes les grandes villes, aucune n'a atteint la majorité absolue à part Nice. « Pour lui, sa liste a obtenu 46% des suffrages, tandis que les 54% restant représentent la diversité française ». <sup>69</sup>

Au troisième tour de scrutin, P. Courant est élu maire du Havre par 18 voix, contre 14 à M. Cance et 5 à M. Monguillon. M. Voisin est élu quant à lui, premier adjoint. <sup>70</sup>

### *A suivre...*

<sup>65</sup> Ibid

<sup>66</sup> Havre Libre du 21 avril 1953

<sup>67</sup> Havre Libre du 28 avril 1953

<sup>68</sup> Havre Libre du 6 mai 1953

<sup>69</sup> Ibid

<sup>70</sup> Havre Libre du 6 mai 1953



Le Libertaire  
Internet : <http://le-libertaire.net/>  
E-Mail : [julesdurand.lehavre@gmail.com](mailto:julesdurand.lehavre@gmail.com)  
Adresse postale: Groupe d'Etudes Sociales du Havre et  
environs- BP 411- 76057 Le Havre CEDEX  
Directeur de la Publication : Olivier Lenourry  
Numéro de commission paritaire en cours

## A vos plumes

Le libertaire accueille amicalement l'apport artistique , les études sociales, culturelles et économiques des lecteurs et lectrices  
Envoyez vos articles au Libertaire. par Mail [julesdurand.lehavre@gmail.com](mailto:julesdurand.lehavre@gmail.com)